



«J'ai eu l'impression d'avoir été écrasée»

HARCÈLEMENT La conseillère nationale Lisa Mazzone, l'une des rares femmes à avoir dénoncé ouvertement des «comportements inacceptables» au parlement, revient sur l'affaire Buttet, près d'une année plus tard



Lisa Mazzone: «Les bureaux des Chambres fédérales n'en ont pas fait assez. J'aurais attendu un travail de sensibilisation plus approfondi, qui confronte vraiment les élus dans leurs comportements.»

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL GUILLAUME
@mfguillaume

Un an après #MeToo, quel bilan tirez-vous? Ce mouvement de libération de la parole des femmes a eu un vrai impact. Il a permis que la honte change de camp. L'idée que les femmes sont responsables du harcèlement ne passe plus. Les femmes ont pris conscience que la parole représente aussi un pouvoir. Symboliquement, cette appropriation de l'espace public est un signal très fort. Même s'il reste encore de nombreuses femmes harcelées en situation de dépendance hiérarchique pour qui briser la chape du silence est très difficile.

Parleriez-vous de révolution sociétale?

Oui, c'est un phénomène qui va marquer notre temps. Les femmes qui ont vécu mai 1968 ont beaucoup lutté pour se réapproprier leur corps. Puis j'ai l'impression qu'une courroie de transmission a manqué. Les femmes des plus jeunes générations avaient aussi besoin d'un mouvement fort et mobilisateur, cela pour revendiquer ensemble nos droits.

Vous n'avez vraiment jamais parlé de libération sexuelle avec votre maman? Non, surtout pas! Chez nous, ces questions relevaient de l'espace privé dont on ne parlait pas, par pudeur. Ma mère, psychiatre, est décédée avant que je ne sois prête à aborder ces questions

avec elle. Je n'ai pu en discuter qu'entre copines. D'ailleurs, j'ai eu beau être une féministe convaincue, je n'ai pas voulu reconnaître que j'ai laissé passer des actes intolérables, en occultant les douleurs que cela représente. J'ai pris sur moi une partie de la culpabilité. Et m'en suis sentie honteuse.

«L'interview de Yannick Buttet? Une opération de communication qui montre surtout qu'il ne



reconnait pas la gravité de ses actes»

En tant que parlementaire, quel constat dressez-vous un an après l'affaire Buttet? Je suis déchirée entre deux sentiments. D'une part, cette affaire a obligé tout le monde à reconnaître que le harcèlement existe aussi au parlement, comme dans le reste de la société. Mais d'autre part, je trouve que les bureaux des Chambres fédérales n'en ont pas fait assez. Ils ont certes distribué une circulaire [soulignant la différence entre le flirt et le harcèlement] que l'on ne retrouve déjà plus sur internet. Mais après? J'aurais attendu un travail de sensibilisation plus approfondi, qui confronte vraiment les élus dans leurs comportements.

Avec le recul, comment avez-vous vécu cette session de décembre 2017? Elle a été très éprouvante pour moi, le moment plus exposant étant ma participation à l'émission de la RTS *Infra-rouge*. J'ai eu l'impression d'avoir été écrasée par un bulldozer. Mais j'ai reçu des dizaines de courriels, de remerciement et d'encouragement pour 90% d'entre eux. C'était la

confirmation qu'il y avait besoin d'un débat public.

INTERVIEW

Vous avez révélé avoir été victime de harcèlement. Pourquoi n'avez-vous pas porté plainte? Une démarche juridique oppose la parole de l'un contre celle de l'autre. Il n'y a pas de témoin ni de preuve. Déposer une plainte est une démarche lourde durant laquelle ma parole aurait été remise en doute. Je n'avais pas envie de vivre cela, de plus avec un statut de personne publique qui m'aurait encore exposée davantage.

Etes-vous sûre d'avoir pris la bonne décision? J'ai beaucoup réfléchi. Je reconnais qu'un tel renoncement pose un problème: la femme ressort blessée des actes qu'elle a subis, tandis que l'agresseur n'est pas confronté à son comportement inacceptable. Pour la cause à défendre, ce n'est pas forcément la bonne décision. Sur un plan personnel, j'ai préféré renoncer. C'était ma limite.

Avez-vous été victime de comportements inappropriés depuis l'éclatement de l'affaire? Non, je n'ai pas vécu

de nouvelle situation pouvant être qualifiée de harcèlement. Mais le sexisme ordinaire demeure au parlement. Un jour, j'ai voulu aller parler à une collègue dans les travées de l'UDC au Conseil national: je me suis fait chambrer assez vulgairement. Ce n'est qu'un exemple.

Pourquoi n'avez-vous pas contacté la cellule spécialisée mise à disposition par les services du parlement en décembre 2017? Le fait de m'exprimer ouvertement dans les médias m'a permis de faire ce travail d'apaisement et de réparation de moi-même. Mais il faut absolument maintenir cette cellule, même si elle n'a pas été sollicitée pour l'instant. Il existe de telles structures dans de nombreuses entreprises. Il en faut aussi une au parlement.

Qu'avez-vous pensé de la repentance de Yannick Buttet dans l'interview qu'il a accordée au *Matin.ch*? C'était une opération de communication. Il s'y pose en victime de son addiction, des médias, voire des femmes qu'il a harcelées. Mais cette interview montre surtout qu'il ne reconnaît pas la gravité de ses actes. ■

HARCÈLEMENT ET POLITIQUE

Au parlement

75% des cas de harcèlement dont se plaignent les parlementaires européennes sont dus à leurs collègues masculins.

Fonctionnaires

Près de la moitié des

employées femmes des parlements ont subi des remarques de nature sexuelle.

Sondage

Cette enquête européenne a été menée sur un petit échantillon: 81 parlementaires et 42 femmes fonctionnaires.



Un quart des élues disent avoir été harcelées dans les parlements européens

JOCELYN DALOZ

@jocely_daloz

SEXISME Un an après le mouvement #MeToo, l'Union interparlementaire dresse un sombre tableau des relations hommes-femmes dans les coulisses des démocraties occidentales

À l'heure où la presse mondiale fait le bilan de l'affaire Weinstein et du mouvement #MeToo, l'Union interparlementaire (UIP) et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont publié mardi à Genève une étude sur les relations hommes-femmes au sein des enceintes législatives du Vieux Continent. Celle-ci fait état d'actes de sexisme et de violence qui «sont monnaie courante dans les parlements partout en Europe».

Le chiffre le plus percutant, au-delà du harcèlement entre parlementaires, est celui des violences psychologiques: 85% des femmes interrogées disent en avoir été victimes, notamment sur les réseaux sociaux. La conseillère nationale Margret Kiener Nellen (PS/BE) a déclaré lors de l'assemblée de l'UIP avoir eu plusieurs fois recours à la protection policière après des menaces de viol.

L'enquête s'est faite sur la base d'un sondage volontaire distribué auprès des

femmes parlementaires déléguées soit à l'UIP soit à l'ACPE ainsi qu'à des fonctionnaires féminines. Dans le cadre de ces entretiens, un quart des parlementaires interrogées ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel au cours de leur mandat. Dans 75% des cas, les auteurs sont des collègues masculins et un tiers des situations se sont produites au sein même du parlement.

Les sondées évoquent des contacts physiques non désirés, des textos à caractère sexuel et des demandes insistantes, ainsi qu'une forme d'impunité de certains élus influents.

Entre harcèlement et images stéréotypées

Près de la moitié des fonctionnaires sondées au sein des parlements ont indiqué avoir reçu des remarques de nature sexuelle. Dans 69% des cas, elles émanaient d'un parlementaire. Seules 6% d'entre elles osent dénoncer les actes dont elles sont victimes, contre 23% des élues.

Ces dernières font état, de manière générale, de messages violents et dénigrants dans les réseaux sociaux et d'un monde médiatique qui entretient des stéréotypes sexistes. «Comment sommes-nous habillées? Comment faisons-nous pour concilier vie

publique et vie de famille? Avec qui avons-nous couché? On ne pose pas ces questions dénigrantes aux hommes!» s'insurge l'une des femmes interrogées.

Des résultats significatifs?

Le constat de l'enquête est alarmiste, mais ne se base que sur le vécu de 81 parlementaires et de 42 femmes fonctionnaires. Sur les quelque 3500 élues féminines que comptent les assemblées des pays respectifs, cela représente 2%. Est-ce suffisamment représentatif pour dégager une tendance sexiste dans ce milieu?

Oui, selon Liliane Maury Pasquier (PS/GE), présidente de l'ACPE et conseillère aux Etats. Elle a accueilli les résultats sans surprise. «Je connais le monde parlementaire de l'intérieur depuis longtemps. L'étude décrit une image assez révélatrice du fonctionnement et de l'imprégnation du sexisme au sein du parlement.»

Pour elle, pas question de voir dans le mouvement #MeToo une guerre contre les hommes: «Il ne s'agit pas de remettre en cause la masculinité, mais de se respecter et de réintroduire la notion de bienveillance. Se battre contre le sexisme ne veut pas dire se battre contre toute forme de relation humaine harmonieuse», défend-elle. ■

Yannick Buttet devrait passer son tour en 2019

GRÉGOIRE BAUR

@Gregbaur

ÉLECTIONS FÉDÉRALES L'ancien conseiller national PDC, qui a dû démissionner à la suite d'accusations de harcèlement, ne devrait pas se présenter aux fédérales l'an prochain. Les rumeurs de sa candidature se sont dissipées

Les rumeurs ont été nombreuses ces derniers mois en Valais. Elles prêtaient à Yannick Buttet l'intention de se présenter aux élections fédérales de 2019, afin de reconquérir le siège de parlementaire qu'il a dû quitter en décembre dernier à la suite d'accusations de harcèlement. Elles laissaient même entendre que le démocrate-chrétien était prêt à se présenter hors de son parti, en tant qu'indépen-

dant. Aujourd'hui, ces rumeurs semblent mortes.

Si le président de Collombey-Muraz n'a pas tiré un trait sur la politique, il ne devrait pas



YANNICK BUTTET

retrouver la coupole fédérale l'an prochain. «Il est trop tôt pour le dire, mais ce n'est pas un objectif actuellement», répond le principal intéressé. Yannick Buttet précise que s'il devait se présenter ce serait dans le respect des institutions de son parti, balayant ainsi

LE TEMPS

Le Temps
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 32'535
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Seite: 3
Fläche: 119'551 mm²

Auftrag: 3007101
Themen-Nr.: 999.222

Referenz: 71257244
Ausschnitt Seite: 4/4

les rumeurs de candidature dissidente.

Pour Pascal Knubel, président du PDC du district de Monthey, «à moins d'une surprise» Yannick Buttet ne sera pas candidat. Au contraire de Marianne Maret. Le PDC du Valais romand, qui désignera officiellement ses candidats en mai prochain, mise sur sa vice-présidente pour conserver son siège au Conseil des Etats, laissé vacant par Jean-René Fournier.

Les choix opérés par Marianne Maret pour constituer son équipe de campagne donnent

des indications quant aux intentions de Yannick Buttet. La Chablaisienne a choisi Bernard Premand pour mener ses troupes, ni plus ni moins que le chef de campagne de Yannick Buttet lors des élections fédérales de 2011 et 2015. Pascal Knubel, lui aussi proche de l'ancien conseiller national, fait également partie de la garde rapprochée de Marianne Maret. Autant d'éléments qui laissent à penser que Yannick Buttet passera son tour pour les élections fédérales de 2019. ■